



ATELIER POUR LA CREATION
D'UNE LIBRAIRIE ASSOCIATIVE ou COOPERATIVE
à PLAISANCE DU TOUCH
le 13 avril 2023

Compte Rendu – Interventions et propositions pêle-mêle

Introduction // Etat des faits

L'idée part de la fermeture récente de la librairie de Plaisance, après 40 années d'existence. Un constat : avec ses 20 000 habitants, Plaisance du Touch serait désormais l'une des rares villes de France sans librairie.

Objectifs de l'atelier :

ACT organise cet atelier pour discuter d'un projet qui germe chez certains citoyens : constituer une librairie associative ou coopérative et créer du lien social. Il s'agit d'un projet citoyen.

Souhais évoqués :

- développer une synergie avec les écoles, les crèches, la médiathèque et tous les endroits de la ville où la lecture est importante.
- instaurer un temps de lecture avec les enfants
- créer un café associatif pour créer du lien, lire, échanger, jouer à des jeux ...
- accueillir les jeunes et les anciens
- créer un réel partenariat avec la mairie et les collectivités locales. Être dans la boucle lorsque des événements comme le festival de mangas ou le festival du film historique ont lieu pour pouvoir rebondir en proposant des livres ou des animations et événements en rapport avec ce qui est présenté
- créer un projet citoyen qui fasse en sorte que Plaisance soit moins une ville dortoir
- créer un véritable lieu culturel où pourraient aussi avoir lieu des expositions, des concerts, des ateliers... un vrai tiers-lieu
- mutualiser les commandes avec les librairies des villes voisines

Témoignage :

Christine Haetty, présente à l'atelier, a été propriétaire et libraire de la précédente librairie Lire aux Eclats pendant 12 ans. Elle indique que tout cela, à son époque, était quand même déjà réalisé avec beaucoup de diversité (café littéraire, appel à des auteurs autant que possible car cela peut-être onéreux, organisation de tournois de belote, service de thé, café...). Elle précise que le lien avec la mairie était malheureusement peu existant (trop peu de commandes de la mairie ou de la bibliothèque). Elle avait en plus un rayon papeterie et le relais Colis.

Elle précise que le loyer des commerces est très cher à Plaisance et que les marges sur les livres sont très faibles, encore plus sur les livres scolaires. La marge est plus confortable sur la papeterie.

Elle dit aussi que cette partie de l'avenue des Pyrénées est complètement morte depuis que la pharmacie et la pâtisserie en face de la librairie ont fermé.

Les questions :

- Pourquoi la librairie à Plaisance n'a pas perduré ? Plaisance est une ville dortoir. Comment

contourner ce problème ?

- Avec quel argent ?
- Avec qui ?
- A quel endroit ?
- Créer une librairie ou un café associatif ou les deux dans un même lieu ?
- Est qu'une association peut vendre des livres ? Réponse Oui, exemple la FCPE qui achetait des milliers de livres chaque année à la librairie Cufay-La Pleiade à Toulouse, à l'époque où elle organisait une bourse des livres au lycée Françoise de Tournefeuille
- Quel choix du modèle de la librairie ? Association ?
- Risque-t-on de faire concurrence à d'autres associations ou apportera-t-on plus de choix et plus d'envie ?
- Quelle est la cible visée ? Comment fait-on pour amener du monde ?

Constat : les banques ne suivent pas toujours facilement les associations. Il existe alors la solution des SCIC.

SCIC : Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Définition officielle : *De forme privée et d'intérêt public, la SCIC associe des personnes physiques ou morales autour d'un projet commun alliant efficacité économique, développement local et utilité sociale.*

Pour se constituer une Scic doit obligatoirement associer :

- des salariés (ou en leur absence des producteurs agriculteurs, artisans...),
- des bénéficiaires (clients, fournisseurs, bénévoles, collectifs de toute nature...),
- un troisième type d'associé selon les ambitions de l'entreprise (collectivités, entreprises privées, financeurs, associations...).

Les collectivités territoriales, leurs groupements et les établissements publics territoriaux peuvent devenir associés et détenir jusqu'à 50 % du capital.

Toutes les parties intéressées achètent des parts et deviennent sociétaires.

Les décisions sont votées par collège.

Les réponses évoquées :

Pour diminuer les charges, économiser sur le loyer et le salaire :

- Commencer avec des bénévoles, tout en sachant que Libraire est un métier et qu'une embauche peut être incontournable !
- Dans un fonctionnement comme la Chouette Coop à Toulouse (concept national), les bénévoles ne donnent que 3h par mois pour faire fonctionner le concept
- Obtenir un local sans loyer, par exemple de la mairie. En centre-ville ? À Bernadet ? Accepter déjà dans un premier temps le lieu qui nous serait proposé... ??

Lieux évoqués : la maison Pirlot, l'ancienne bibliothèque – les deux lieux sont rue des Ecoles en centre-ville de Plaisance.

- Pour info, la mairie de Plaisance accueille déjà le cinéma et un restaurant à des loyers plus bas que le marché. Elle a aussi la possibilité d'acheter de nouveaux bâtiments.
- Il existe tout de même une clientèle sur Plaisance qui ne va pas faire ses courses à Toulouse, notamment les personnes du 3^e âge
- La création d'une SCIC permettrait de réunir 400 ou 500 sociétaires qui apporteraient chacun 50 à 100 €, selon le coût choisi de la part, ce qui ne représente pas un grand risque

financier individuel

- Une SCIC peut aussi être créée avec un très petit nombre de personnes au départ
- Des aides au montage de la structure et au financement existent : URSCOP (Union Régionale des Scop et Scic Occitanie Pyrénées) et la SOCODEN (prêts participatifs)
- Demander des aides du conseil départemental, au ministère de la Culture

Références :

« Au café des Livres » à Lège-les-Bains, librairie coopérative

« Au sein de ce lieu incontournable, profitez d'une tasse de café, de plusieurs variétés de thés, de jus de fruits frais et de pâtisseries faites maisons pendant que vous vous plongez dans un livre. »

Vidéo présentée lors de l'atelier :

<https://youtu.be/1wE4gfcKlcY> : Modes d'emploi - Une librairie coopérative, ça change quoi ?

La bigaille BD <https://www.desrondsanslo.com/LaBigaille.html>

Le modèle de la Chouette Coop

Relevé de décisions :

- Créer un collectif de citoyens, indépendant et ouvert, pour la création de ce projet (liste de diffusion en cours et site internet)
- Rencontrer un conseiller de l'Urscoop et la responsable de la librairie Au café des livres de Lège-les-Bains
- Établir un dossier de présentation du projet avec un plan de financement, éventuellement avec l'aide de l'Urscoop – que nous présenterions à des institutions publiques
- Rédiger une lettre ouverte ?
- Tout le monde est partant pour se revoir